

# CHARTRE ENVIRONNEMENTALE

## 1 STRATEGIE DU GROUPE MIPNET

Au même titre que les performances technologiques, la satisfaction des clients et la compétitivité des produits et des services, la maîtrise des impacts sur l'environnement est un facteur contribuant à la pérennité d'une entreprise et à sa réussite future.

Aussi, le Groupe MIPNET s'engage dans une démarche volontaire en faveur du développement durable en adoptant une attitude écologiquement responsable.

Les axes majeurs de la stratégie du Groupe pour contribuer à la protection de l'environnement sont les suivants:

- Optimiser et réduire la consommation d'énergie tout en encourageant l'utilisation d'énergie provenant de sources propres et renouvelables
- Renforcer la collecte et le recyclage des déchets
- Responsabiliser et inciter l'initiative individuelle ou collective en matière d'environnement
- Initier la mise en place d'un système de management environnemental

## 2 ENGAGEMENTS D'OCCTERRA

OCCTERRA, filiale du groupe MIPNET, est spécialisée dans l'hébergement de serveurs et de plateformes informatiques auprès de grands comptes industriels, d'administrations ou de PME-PMI.

Conformément aux engagements du Groupe MIPNET, OCCTERRA déploie une démarche de protection de l'environnement en proposant des solutions innovantes aux clients et des actions concrètes au sein de l'entreprise.

### 2.1 ECO-RESPONSABILITE ENERGETIQUE

#### 2.1.1 Optimisation énergétique

Depuis début 2009, OCCTERRA a mis en service la plateforme Occ.t qui assure des hébergements dédiés clients sur des instances virtualisées au lieu de serveurs physiques.

Le principe même de cette plateforme permet ainsi d'optimiser d'un point de vue énergétique les espaces clients : avant un serveur physique hébergeait un client, désormais chez OCCTERRA un serveur Occ.t peut héberger plusieurs clients tout en leur garantissant un espace et des accès dédiés et sécurisés.

**De plus, un serveur dédié virtualisé Occ.t consomme 10 fois moins d'énergie qu'un serveur dédié physique.**

Cette plateforme permet également une allocation de ressources machines évolutive à la demande : les espaces clients sont dimensionnés pour des besoins nominaux, avec passage sur des configurations plus importantes (et donc augmentation de consommation) uniquement pendant les phases identifiées d'affluence maximale. Alors qu'avec des serveurs dédiés, le serveur doit être d'emblée choisi pour assurer un fonctionnement maximal.

Pour ces raisons, OCCTERRA rationalise son parc machine en remplaçant prioritairement tous les serveurs à forte consommation et en migrant progressivement le parc client sur cette plateforme.

	2008	2009	2010	Juill. 2011	Déc. 2011	2012
	Objectifs					
<b>Pourcentage de serveurs Occ.t dans le centre hébergement Occterra (%)</b>	0	17	45	66	70	90

Les résultats de cette stratégie d'optimisation énergétique se traduisent par les résultats significatifs suivants :

- Une baisse de la consommation électrique du centre d'hébergement
- Une limitation des besoins en matière d'énergie pour le refroidissement de la salle blanche

Ainsi, la mise en place de cette solution a permis de réduire la consommation en électricité du centre d'hébergement de **25%** depuis 2008.

	2008	2009	2010	2011
<b>Consommation électrique moyenne mensuelle du centre d'hébergement Occterra par allocation serveur (kWh/ mois/ serveur)</b>	244	228	203	184

Ces résultats sont d'autant plus satisfaisants, que cette optimisation est pondérée par une augmentation de la consommation énergétique globale liée à l'installation d'une redondance des équipements réseaux et l'augmentation des performances des climatisations dans le centre d'hébergement OCCTERRA. Cela laisse donc présager, pour les années à venir, une réduction plus importante de la consommation électrique.

### 2.1.2 Favoriser les achats éco-responsables

EDF fournit de l'énergie propre à OCCTERRA : 10,7 % de l'énergie électrique utilisée pour l'alimentation du centre d'hébergement et des bureaux est issue de sources renouvelables.



OCCTERRA privilégie l'achat de serveurs et d'équipements informatiques à faible consommation d'énergie et justifiant d'un écolabel tel que l'Energy star. Ce matériel est livré dans des cartons recyclés avec flocage réalisés à base de maïs.

## 2.2 TRI ET RECYCLAGE DES DECHETS

### 2.2.1 Le papier

Au travers de ses processus de communication interne et externe, OCCTERRA privilégie la communication par mail et la lecture des documents sur les écrans afin de limiter les impressions.

Le papier est collecté dans des poubelles ou bacs spécifiques afin d'être recyclé.

### 2.2.2 Les composants électriques et électroniques

Tous les composants électriques ou électroniques, quels que soient leurs poids ou leurs tailles, sont collectés par la mairie et acheminés vers une filière de traitement spécifique.

### 2.2.3 Les cartouches d'encre et les piles

Les cartouches d'encre des imprimantes sont stockées avant d'être retournées aux fournisseurs organisant leur recyclage.

Les piles usagées sont également récupérées et déposées dans les endroits où le recyclage de ce type de déchet est organisé.

## 2.3 L'ECO-RESPONSABILITE AU QUOTIDIEN

Des actions simples et quotidiennes contribuent à la réduction de la consommation électrique telles que:

- Ne pas éclairer la nuit et le weekend les locaux
- Durant les heures de travail, les pièces non occupées sont éteintes
- Les ordinateurs et les écrans sont éteints chaque soir au lieu d'être simplement mis en veille

Une sensibilisation régulière du personnel est réalisée.

Bien qu'OCCTERRA assure l'hébergement de clients à l'échelle nationale, les déplacements professionnels par avion ou en voiture sont limités et les communications par mail et par téléphone sont privilégiées

## 2.4 SYSTEME DE MANAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

A travers cette charte, OCCTERRA s'engage à poursuivre sa démarche éco-responsable et à mettre en œuvre les actions suivantes :

- Mise en place et suivi d'indicateurs
- Calcul du Bilan carbone afin de quantifier précisément son impact carbone sur l'environnement. Cette évaluation sera effectuée selon la méthodologie reconnue de l'ADEME. Elle permettra de déterminer des objectifs de réduction des gaz à effet de serre et de définir les actions à mettre en œuvre.
- Mise en place d'une veille réglementaire
- Communication régulière vers les clients et le personnel des actions éco-responsables de l'entreprise

Cette démarche pourra tendre à terme vers la formalisation d'un système de management de l'environnement.

**Jérôme BRAVARD**  
Président